

## Une importante étape dans le renforcement des relations bilatérales

La visite du Président Abdelmadjid Tebboune en Tunisie est attendue, côté tunisien, avec la forte conviction qu'elle permettra de donner un essor plus grand aux relations entre nos deux pays, marquées déjà de longue date par un caractère fraternel qui s'est rare-

ment démenti. C'est ce qui ressort de la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et le Président tunisien, Kais Saïed, qui l'a reçu lundi à Tunis. La visite du Président Tebboune «constituera une importante étape du processus de renfor-

cement des relations bilatérales, en sus des échéances bilatérales dont la concrétisation est envisagée dans les mois à venir», a déclaré le Président tunisien, cité par un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Lire en page 2

La Cour des comptes acquis plus d'autonomie

# Un engagement de plus contre la criminalité économique et financière !

Combattre la corruption et la fraude et contrôler la gestion de l'argent public impose le durcissement des procédures, mais surtout l'intervention du législateur afin de réprimer ces actes efficacement. La constitutionnalisation de la Cour des comptes, tant attendue, accorderait plus d'autonomie et de prérogatives à cette instance en quête d'un pouvoir judiciaire lui permettant de renforcer sa lutte contre la délinquance financière qui a pris ses aises ces dernières années. Lire en page 4



**feux de forêts**

**Tipasa a enregistré le plus lourd bilan depuis 2010**

La wilaya de Tipasa a enregistré, durant l'été 2020, son «plus lourd bilan» de dégâts occasionnés par les incendies de forêts, depuis 2010, avec des pertes estimées à près de 900 ha de végétations, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Protection civile.

**sétif**

**Des peines de prison pour usurpation de fonction au ministère de la Justice**

Le tribunal correctionnel près le tribunal de Bougaâ (Sétif) a condamné, en comparution directe, à un et trois ans de prison ferme deux personnes pour «tentative d'escroquerie et utilisation de la qualité d'inspecteur général au ministère de la Justice», selon un communiqué du procureur de la République près ce même tribunal.

**ressources en eau**

**Améliorer le raccordement au réseau d'assainissement, une priorité du secteur**

Le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki, a affirmé lundi à Adrar que l'amélioration du raccordement au réseau d'assainissement dans la wilaya est l'une des priorités du secteur.



Prochaine visite du Président Tebboune en Tunisie

## Une importante étape dans le renforcement des relations bilatérales

**La visite du Président Abdelmadjid Tebboune en Tunisie est attendue côté tunisien avec la forte conviction qu'elle permettra de donner un essor plus grand aux relations entre nos deux pays, marquées déjà de longue date par un caractère fraternel qui s'est rarement démenti.**

C'est ce qui ressort de la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et le Président tunisien, Kaïs Saïed, qui l'a reçu lundi à Tunis. La visite du Président Tebboune «constituera une importante étape du processus de renforcement des relations bilatérales, en sus des échéances bilatérales dont la concrétisation est envisagée dans les mois à venir», a déclaré le Président tunisien, cité par un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le Président Kaïs Saïed a exprimé sa «satisfaction du niveau des relations bilatérales et de l'importante dynamique qui les empreint», soulignant le souci de son pays de «promouvoir la coopération algéro-tunisienne aux plus hauts niveaux, au mieux des intérêts des deux pays et à la hauteur des aspirations des deux peuples frères». Le Président tunisien qui a chargé le ministre des Affaires étrangères de transmettre «un message fraternel» à son frère, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a exprimé son souhait de l'accueillir lors de sa prochaine visite en Tunisie, pour «poursuivre le processus de l'action bilatérale face aux défis communs, en vue de réaliser les aspirations des peuples de la région du Maghreb arabe à davantage de progrès et d'intégration».

La rencontre entre Sabri Boukadoum et le Président Kaïs Saïed a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment dans la région du Sahel et la situation en Libye, où a été enregistrée une convergence de vues autour du rôle des deux pays dans le rapprochement des vues des parties libyennes et l'importance d'aller dans le sens d'une solution politique qui préserve l'unité de la Libye, sa sécurité et sa stabilité, loin de toute ingérence étrangère, et ce, à travers un dialogue inclusif, constructif et réel entre les enfants d'un même



■ «Ferme détermination de l'Algérie à œuvrer dans le sens de la consolidation des relations bilatérales unissant les deux pays et peuples frères». (Photo : D.R.)

pays». De son côté, Sabri Boukadoum qui a transmis «les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune»

au Président Kaïs Saïed, a souligné «la ferme détermination de l'Algérie à œuvrer dans le sens de la consolidation des relations

bilatérales unissant les deux pays et peuples frères». La même source indique que le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu, lundi, par le chef du Gouvernement tunisien, Hichem Mechichi.

Lors de l'audience, les deux parties ont exprimé «leur satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales et l'attachement des deux pays à les renforcer dans plusieurs domaines à l'occasion des prochaines échéances, notamment la visite de Monsieur le président de la République en Tunisie, la grande commission mixte algéro-tunisienne et le comité de suivi des relations bilatérales», précise la même source. La rencontre a été également l'occasion de «passer en revue les projets inscrits dans les agendas de la coopération bilatérale, et réaffirmer l'importance de poursuivre les efforts communs pour les parachever et explorer d'autres nouveaux domaines de coopération, au mieux de l'intérêt des deux pays et peuples frères».

Plus tôt dans la matinée, le ministre des Affaires étrangères s'était entretenu avec son homologue tunisien, Othman Jerandi. Les deux ministres ont réaffirmé «leur détermination à poursuivre leurs efforts en vue de concrétiser les projets inscrits au titre de l'agenda de coopération bilatérale dans le cadre des prochaines échéances, notamment la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prévue à Tunis». Les entretiens ont permis aux deux parties de «poursuivre la

### Une orientation du Président Tebboune : Vers la relance du sport scolaire et universitaire

Les sports scolaire et universitaire, compétitions comprises, vont être relancés à tous les niveaux. C'est une des orientations données par le Président Abdelmadjid Tebboune à la fin de la séance de travail qu'il a présidée lundi, et à laquelle ont pris part le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des Sports, la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, et le président du Comité olympique algérien (COA). Le communiqué de la Présidence de la République qui donne l'information fait savoir que lors de cette séance de travail, ont été évoqués «les préparatifs de la participation de l'Algérie aux Jeux olympiques (JO) prévus en juillet 2021 au Japon, les préparatifs en cours pour la tenue des Jeux méditerranéens de 2022 (JM) à Oran et d'autres question liées à l'organisation du sport en général et des sports d'élite et olympiques, en particulier».

Le Président Tebboune a insisté sur l'impératif d'améliorer «les mécanismes de découverte et de sélection des jeunes talents sportifs dans toutes les wilayas du pays, et a souligné également la nécessité de les orienter et de les former par les meilleurs encadreurs et entraîneurs algériens et internationaux pour qu'ils figurent parmi les sportifs d'élite de niveau international et puissent hisser l'emblème national, à l'instar de leurs prédécesseurs de l'ancienne génération, tout en entonnant l'hymne national dans tous les fora régionaux et internationaux du sport d'élite». A ce propos, le Président Tebboune a demandé de «transmettre ses salutations à tous les sportifs, femmes et hommes, qui ont hissé haut l'emblème de leur pays et dédié leurs médailles au peuple algérien, notamment en les conjonctures difficiles qu'il a eu à traverser».

Le Président Tebboune a donné des «orientations précises pour une bonne préparation matérielle et humaine de ces compétitions internationales et la promotion du sport, à commencer par l'Ecole». Il y a une semaine, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a annoncé qu'un projet de relance des sports scolaire et universitaire pour alimenter l'élite sportive nationale est à l'étude au niveau du gouvernement. Ce projet permettra, a souligné Sid Ali Khaldi, de «constituer un vivier d'athlètes pour les équipes nationales». «Certaines infrastructures éducatives dotées d'espaces et d'équipements peuvent bénéficier aux clubs et associations sportives locales, en dehors des créneaux scolaires, et inversement, des infrastructures sportives peuvent bénéficier, également, aux élèves et étudiants», a fait observer le ministre.

L. A.

**REPÈRE**

Relations bilatérales et coopération au menu

**Le chef du Pentagone en tournée à partir d'aujourd'hui au Maghreb**

Le chef du Pentagone Mark Esper devra effectuer à partir d'aujourd'hui une tournée dans le Maghreb où est prévue une visite en Algérie demain après une escale en Tunisie aujourd'hui puis une visite au Maroc vendredi. Selon des sources concordantes dont l'ambassade des Etats-Unis à Alger, Mark Esper se rendra au Maghreb pour discuter des relations bilatérales des Etats-Unis avec les pays de la région et renforcer la coopération dans plusieurs domaines. M. Esper qui effectue son premier voyage en Afrique se rend, selon les mêmes sources, mercredi en Tunisie pour des entretiens bilatéraux avec le président Kaïs Saïed et le ministre tunisien de la Défense Ibrahim Bartagi, avant un discours au cimetière militaire américain de Carthage, où sont enterrés les soldats américains tombés en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale. «L'objectif est de renforcer les liens avec cet allié «majeur» dans la région et d'évoquer les menaces que représentent pour le pays les organisations extrémistes comme le groupe Etat islamique (EI) ou al-Qaïda», a indiqué un haut responsable militaire américain repris par les médias. Mark Esper est ensuite attendu demain jeudi à Alger pour des entretiens avec le Président Abdelmadjid Tebboune. «M. Esper entend approfondir la coopération avec l'Algérie sur des questions clés de sécurité régionale, comme la menace posée par les groupes extrémistes», a précisé le même responsable. En effet, Mark Esper sera le premier ministre américain de la Défense à se rendre en Algérie depuis Donald Rumsfeld en février 2006. «Le ministre américain achèvera sa tournée vendredi à Rabat, pour renforcer les relations déjà étroites dans le domaine de la sécurité avec le Maroc», a-t-on souligné.

R.Z

concertation et la coordination entre les deux pays». Concernant les questions régionales et internationales d'intérêt commun : pour la situation en Libye, promouvoir la solution politique à même de préserver l'unité de ce pays, sa sécurité et sa stabilité, loin de toute ingérence étrangère, à travers un dialogue inclusif et constructif entre les enfants d'un même pays ; à propos de la situation au Sahel, notamment au Mali, restaurer la stabilité et parachever la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Kamel Fenniche, président du Conseil constitutionnel :

## «L'amendement de la Constitution, un pas essentiel sur la voie de la nouvelle République»

**Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a estimé, hier mardi à Alger, que l'amendement de la Constitution qui sera soumise au référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain était un pas essentiel sur la voie de la nouvelle République. «L'amendement de la Constitution impliquerait une large révision de plusieurs lois essentielles afin de les mettre en conformité avec la nouvelle Loi fondamentale du pays », a-t-il indiqué.**

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne dont il était l'invité de l'émission « La matinale », Kamel Fenniche a fait cas d'une large révision de l'arsenal juridique régissant, entre autres, le régime électoral, les partis et les associations afin de les mettre en conformité avec la nouvelle Constitution. « La prochaine étape verra, donc, la révision du code électoral pour lequel une commission nationale, installée septembre courant par le président de la République, a procédé à l'élaboration de sa mouture, tout comme seront amendés les lois régissant les partis politiques, les associations, la wilaya, la commune et même d'autres textes réglementaires ayant trait à la Constitution », a-t-il fait savoir. Evoquant la question de l'indépendance de la justice à laquelle le législateur constitutionnel a



■ L'amendement de la Constitution qui sera soumise au référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain est un pas essentiel sur la voie de la nouvelle République. (Photo : D.R)

accordé un intérêt particulier dans le projet de la révision de la Loi fondamentale du pays, à la faveur, a-t-il dit, de la révision de la composition du Conseil supérieur de la magistrature, Kamel Fenniche a mis en avant l'éloignement du ministre de la Justice, car faisant partie du Pouvoir exécutif, et l'augmentation du nombre de magistrats élus. « Ce sont autant de preuves qui témoignent de l'attachement du législateur à garantir, au maximum, la séparation entre les pouvoirs et de consacrer l'indépendance de l'appareil judiciaire », a-t-il poursuivi. Le président du Conseil constitutionnel est également revenu sur la création d'une Cour constitutionnelle qui se substituera au présent Conseil constitutionnel, et qui aura pour mission, a ob-

servé Kamel Fenniche, l'intervention dans le débat politique afin d'éviter la paralysie des institutions constitutionnelles. « Cette instance s'acquittera de son rôle de garant de la stabilité, à travers la consécration de la séparation flexible et la résolution des différends entre les trois pouvoirs de manière à préserver le pays des crises politiques dont il peut se passer, mais également le renforcement de l'état de droit », a-t-il fait savoir. S'agissant des différentes instances et institutions de contrôle et de consultation qui seront consacrées dans la nouvelle Constitution, reflétant, a-t-il observé, la bonne intention de répondre aux revendications soulevées par le peuple, Kamel Fenniche a cité l'Observatoire national de la société civile, une instance

consultative initiée afin de traduire le souci de l'Etat de relancer le rôle du mouvement associatif. A travers, a-t-il ajouté, son implication dans la gestion des affaires publiques. Enfin, abordant la question de la saisine de la Cour constitutionnelle, une procédure à laquelle, peuvent recourir les instances dûment habilitées, président de la République, président du Conseil de la nation, président de l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, ou le chef du Gouvernement, selon le cas, à l'effet d'interpréter les dispositions constitutionnelles, Kamel Fenniche a affirmé que celle-ci (procédure, ndlr) évitera au pays des crises potentielles qui peuvent découler d'une ambiguïté ou mésinterprétation.

Rabah Mokhtari

### BRÈVE

#### Sénat Présentation du projet de loi relatif au Code de procédure pénale

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmata a présenté mardi devant la commission compétente du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à l'ordonnance modifiant et complétant le Code de procédure pénale. S'exprimant à l'occasion, le ministre a indiqué que ce projet s'inscrit « dans le cadre du souci permanent d'accroître le rendement de la justice algérienne et la qualité de ses jugements, afin de lui permettre de prendre en charge tous les types d'affaires et de litiges qui lui sont présentés, quelle que soit leur degré de complexité ». En vertu de l'ordonnance modifiant et complétant le code de procédure pénale, un pôle pénal économique et financier sera créé au niveau de la Cour d'Alger, lequel sera spécialisé dans la lutte contre la criminalité économique et financière et dont la compétence s'étend à tout le territoire de la République. Concernant la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, le projet de loi prévoit une extension de la compétence territoriale de la Cour d'Alger qui se verra confiée une compétence matérielle exclusive concernant les crimes graves, de portée nationale ou internationale. La révision des dispositions relatives au privilège de juridiction vise à consacrer le principe constitutionnel d'égalité de tout un chacun devant la Justice.

Agence

#### Conseil de la nation

### Présentation du projet de loi portant protection pénale du personnel de la santé

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmata, a présenté mardi devant la commission compétente du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à l'ordonnance modifiant et complétant le code pénal portant protection pénale du personnel de la santé. S'exprimant lors de la présentation du texte de loi, le ministre a expliqué que le texte avait pour but de « garantir la protection du personnel médical, en proie ces dernières années à des agressions ciblant plusieurs établissements de santé, publics et privés », un phénomène, a-t-il dit qui a pris de l'ampleur dans la conjoncture difficile due à la propagation de la Covid-19. Les nouvelles dispositions prévues dans ledit projet de loi prévoient la garantie « d'une protection pénale de tout le personnel des établissements de santé publics et privés, notamment contre les agressions verbales et physiques, en sus de la sanction de l'atteinte aux biens immobiliers et mobiliers des établissements de santé, et l'exploitation des réseaux

sociaux pour porter atteinte à la dignité du malade ou au respect dû aux personnes décédées ». Le texte de loi vise notamment à mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la recrudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions et à « réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos » ainsi qu'à « réprimer l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers et la répression aggravée des actes de destruction des biens et des équipements médicaux ». Le même texte stipule que « la majorité des actes criminalisés doivent être considérés comme délit afin de permettre à la justice une dissuasion immédiate et adéquate des leurs auteurs tout en prononçant de sévères peines allant, parfois, à 20 ans de prison tandis que des peines pénales allant à la perpétuité et à l'exécution se-

ront prononcées contre les actes dangereux ». L'ordonnance prévoit aussi une condamnation d'une à 3 années pour toute agression verbale, de 3 à 10 ans pour toute agression physique selon la gravité de l'acte et jusqu'à la perpétuité en cas de décès de la personne agressée. Pour ce qui est des pertes matérielles, en plus de la condamnation à une peine de 2 à 10 ans, une pénalisation financière sera appliquée de l'ordre de 3 millions de dinars, à laquelle s'ajoute la demande de réparation présentée par l'établissement agressé. Le ministre de la Justice avait estimé lors de la présentation du projet de loi que cette ordonnance se voulait une reconnaissance des sacrifices et efforts consentis par le corps médical et le staff administratif notamment durant la crise sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19, et ce en vue de les protéger en toute circonstance contre les agressions mais aussi pour protéger les patients et les structures sanitaires.

Djamila Sai

### STABILITÉ

El Houari Tigharsi, membre de la Commission Finances de l'APN

### «Accélérer la numérisation de tous les secteurs pour réduire l'incertitude dans la gestion»

L'économiste et membre de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le Dr El Houari Tigharsi a mis en avant, hier mardi à Alger, la nécessité d'établir des jalons de stabilité dans la future législation sur les investissements afin, a-t-il dit, de créer un climat approprié compatible avec la nouvelle orientation économique du pays et servant ses objectifs. Le plus gros problème affectant le climat d'investissement en Algérie est l'instabilité de la législation, qui doit être révisée d'urgence », a-t-il indiqué. Considérant qu'il est nécessaire de présenter les projets de lois avec des visions complètes et avec tous les détails afin qu'ils ne soient pas traduits en fonction de chaque dirigeant exécutif. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne, dont il était l'invité de l'émission « La matinale », Dr El Houari Tigharsi considère qu'il est inconcevable qu'une loi soit présentée au Parlement sans les décrets exécutifs y afférents. A l'exemple, a-t-il observé, de la règle 51/49 adoptée en 2020 qui en exclut les secteurs non stratégiques sans aucun décret exécutif, ce qui freine de nombreux investissements étrangers. Soulignant, à cet effet, la nécessité de définir les domaines concernés en décrivant les secteurs stratégiques auxquels s'applique la règle du 51/49, l'invité de la Chaîne I de la Radio algérienne a, à l'occasion, insisté sur l'importance de l'implication de tous les experts, techniciens, entreprises et organisations concernés ». La nouvelle Constitution amendée qui sera soumise au référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain consacre le contrôle de tout projet avant sa présentation au Parlement », a-t-il indiqué encore. Pour ce membre de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le pays renferme d'énormes potentialités à exploiter pour peu que, a-t-il observé, les obstacles à l'investissement soient levés ». Le seul problème en Algérie est la bureaucratie et le manque de transparence dans la gestion et dans tous les secteurs », a relevé Dr El Houari Tigharsi. Estimant, nécessaire, d'accélérer la numérisation de tous les secteurs et surtout de garantir des statistiques précises et très fiables dans la perspective de réduire l'incertitude dans la gestion et assurer, particulièrement, une plus grande transparence.

R. M.

La Cour des comptes acquis plus d'autonomie

## Un engagement de plus contre la criminalité économique et financière !

La constitutionnalisation de la Cour des comptes, tant attendue, accorderait plus d'autonomie et de prérogatives à cette instance en quête d'un pouvoir judiciaire lui permettant de renforcer sa lutte contre la délinquance financière qui a pris ses aises ces dernières années.

Ainsi, mettre un terme à des années d'instrumentalisation politique de cette entité mise en veille par les anciens dirigeants, limitée à son rôle d'organe consultatif, sans aucune approche judiciaire lui permettant d'identifier les risques et surtout concevoir des réponses contre tous ceux impliqués dans des affaires de corruptions et de dilapidation des deniers publics. Introduire des amendements pour l'indépendance de la Cour des comptes lui permettant de rendre public ses rapports annuels traduit la volonté de l'Etat de lutter efficacement contre la corruption dans le pays. «La non-publication, durant les années précédentes, de ces rapports dans le Journal officiel était un obstacle entre la Cour et les gestionnaires, d'une part, et la Cour et l'opinion publique d'autre part», a affirmé, avant-hier, le président de la Cour des comptes Abdelkader Benmarouf, lors de

**Combattre la corruption et la fraude et contrôler la gestion de l'argent public impose le durcissement des procédures, mais surtout l'intervention du législateur afin de réprimer ces actes efficacement.**

son passage sur les ondes de la Radio nationale, qualifiant les amendements introduits dans le cadre du projet d'amendement de la Constitution «relativement au rôle de cette instance de contrôle en ce sens qu'ils lui confèrent une totale indépendance et lui permettent de rendre public son rapport annuel, d'important ». Pour rappel, accorder un pouvoir judiciaire dans le contrôle des finances publiques et ne pas se contenter de son rôle en tant qu'organe consultatif était l'une des recommandations principales formulées par des députés, lors du débat portant sur son rapport sur le projet de Loi portant règlement du budget pour l'exercice financier 2017, réclamant ainsi une gestion correcte et performante des finances publiques. Désormais, la Cour des comptes pourra publier ses rapports annuels et informer par conséquent les au-

torités et le citoyen de la situation des finances publiques. La publication de ces rapports sera systématique et permettront de décortiquer la gestion de l'argent public et identifier les flux financiers dus à des investissements hasardeux et mal maîtrisés émanant d'une gouvernance inadaptée et non contrôlée. Après plus de vingt ans de discrédit, la Cour des comptes retrouvera relative liberté et sa place d'instance financière autonome. Depuis sa création, cette autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, n'a publié que trois rapports sur le Journal officiel. C'est ce qu'a rappelé, M. Benmarouf en citant dans l'ordre chronologique les dates de parution remontant à 1995, 1997 et 2019, estimant, dans ce contexte que «la nouvelle révision constitutionnelle confirme la suprématie des prérogatives de la Cour des comptes sur tout ce qui est public, aussi bien commercial qu'administratif et reflète la volonté des Pouvoirs public de soutenir l'indépendance de la Cour, ce qui lui permet de contribuer au développement de la bonne gouvernance, à la transparence dans la gestion des finances publiques et à la

reddition des comptes», a-t-il expliqué, en exprimant son contentement de cette démarche. D'autres amendements ont été introduit dans le cadre de réduction du mandat du président de la Cour des comptes qui est fixé «à une seule fois renouvelable» libérant ainsi «les futurs présidents de toutes éventuelles pressions d'une quelconque institution de l'Etat, d'où la totale indépendance conférée à la Cour», a précisé M. Benmarouf, évoquant, à cet effet, le rôle important de la Cour dans la lutte contre la corruption, étant «une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics». Pour être plus performante dans l'analyse des données financières, «il a mis en avant la totale coordination avec les différentes institutions de contrôle des deniers publics pour l'échange des données et informations d'où l'importance de la numérisation qui permet de constituer une base de données susceptible d'aider les responsables de la Cour à accomplir leur rôle efficacement», a-t-il préconisé. En effet, comme toutes les institutions et administrations financières, la modernisation de la Cour est nécessaire.

**Samira Takharboucht**

### CAHIER DES CHARGES

#### Exploitation de l'or

## Arkab appelle au respect de cahier des charges

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a mis l'accent, avant-hier à Tamanrasset, sur la nécessité de respecter le cahier des charges lié à l'exploitation artisanale de l'or, afin de préserver cette richesse minière, et mettre fin à l'exploitation anarchique. Lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile locale, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a expliqué qu'il existe des activités illicites croissantes et une ruée sur ce minerai, engendrant la dévastation des ressources et un préjudice à l'environnement. Ont été également présents les ministres de l'Environnement et de la Formation et l'Enseignement professionnels, Nassira Benharrats et Hoyam Benfriha respectivement, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprises, Nassim Diafat, et le conseiller auprès du Président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane.

«L'exploitation artisanale de l'or dans le Sud du pays s'aligne avec les nouvelles attentes de développement du secteur des mines, pour impulser la dynamique de l'économie nationale et la diversification des ressources hors-hydrocarbures, en accordant l'opportunité aux jeunes de se lancer dans cette activité dans un cadre réglementaire, organisé et transparent», a soutenu le ministre des Mines.

Par ailleurs, Arkab a fait savoir que «les jeunes désirant exploiter cette ressource minière doivent se structurer en coopératives pour obtenir des permis d'exploitation minière». Il a révélé, en outre, que 121 sites ont été recensés dans le Grand Sud, dont 76 localisés dans la région de Tamanrasset, et qu'il sera procédé à la création de deux zones aurifères, à Tamanrasset et Djanet (Illizi) pour lesquelles seront confiées les missions d'achat et de collecte de l'or en son état brut produit par les entreprises à créer. Pour sa part, le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a estimé que «la société civile assume un grand rôle dans le développement de l'économie, à la faveur de l'accompagnement et des efforts du gouvernement portant diversification des ressources économiques hors-hydrocarbures». Pour lui, «l'exploitation artisanale de l'or offre une dimension socio-économique et sécuritaire, et qu'il profite d'une manière générale à l'ensemble, avant d'appeler la société civile à contribuer largement à ce projet». A l'occasion, une convention de partenariat a été signée entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et le groupe Hasnaoui (Sidi Bel-Abbès).

La convention a pour finalité l'extraction et l'exploitation du marbre. Une autre convention a été signée entre la DFEP, l'ANSEJ et l'entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR).

**Manel Z.**

Développement des start-ups en Algérie

## Deux ministres en visite de travail et d'inspection à Annaba

Accompagné de son homologue ministre délégué chargé des start-up Walid Yassine, le ministre de l'Enseignement supérieur Abdelbaki Benziane était hier mardi dans la wilaya d'Annaba dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection. Les étapes s'étaient succédées l'une après l'autre dans l'environnement direct et indirect de l'Université de Sidi Amar, au complexe sidérurgique El Hadjar, à Annaba. Les deux ministres ont ainsi eu droit à la présentation d'une exposition organisée par des start-ups de l'économie et de la connaissance entrant en droite ligne avec les compétences du jeune ministre délégué Walid Yassine. Il y a eu également l'inauguration du Centre de recherches à l'environnement, d'un ensemble de laboratoires où se bousculaient les idées dans ce domaine. Exposition que semble avoir appréciée les deux représentants du gouvernement au regard de l'implication des PME et start-ups et des véritables enjeux pour la diversification de l'économie algérienne qu'elle représentait. C'est ce qui avait mis en relief dans les expressions de satisfaction des deux ministres. Ils n'ont pas manqué de souligner l'importance de la contribution des pépinières d'entreprises pour la diversification de l'économie nationale s'appuyant sur l'exemple de certains pays dans le domaine. D'où la tendance de l'un et de l'autre à «... plaidé pour une révision des modes de soutien et d'accompagnement des entreprises, de façon exigeante en termes de performance économique pour leur contribution efficiente au

développement, valorisant aussi la volonté politique consacrant cette approche». Enseignants universitaires et étudiants ont pris à leur compte les déclarations des deux ministres quand l'entrepreneuriat devenu un Challenge pour la diversification de l'économie nationale et la création d'emplois pour bon nombre, tel qu'il est développé, il a des assises. Il cerne avec précision le dispositif des pépinières d'entreprises développé par certains pays depuis longtemps. Notamment celui destiné à l'accompagnement des start-ups à travers notamment la contractualisation, l'aide au financement et à la commercialisation et l'assouplissement des procédures vis-vis du Registre de commerce. Ce qui est de nature à favoriser leur maturation et leur évolution en PME performante. Ce que met en relief l'inauguration de la plate-forme. De l'UABM/CRICI au pôle universitaire El Bouni, les deux ministres y ont inauguré un projet pédagogique de 5.000 places. Tout aussi inauguré, un laboratoire de lutte contre le Coronavirus. Il faut, par ailleurs, indiquer qu'une rencontre des deux ministres avec les étudiants et les enseignants universitaires a permis d'aborder des questions liées à l'année universitaire 2019/2020 et à la rentrée 2020/2021. Dans le lot des start-ups représentées à cette visite exposition d'un ministre et d'un autre délégué spécialiste des start-ups, il y a de nombreuses pépites selon le qualificatif du ministre-délégué. Elles sont en mesure de servir de rampe de lancement au cœur de l'écosystème. Il faut dire que la start-up algérienne

est quelque peu frileuse de par la pandémie de la Covid-19. Elle qui continue toujours à sévir dans tous les pays du monde. Cette visite ministérielle intervient à un moment où avec les expositions et création de PME et où l'entrepreneuriat et le numérique ont été mis en avant comme facteur de rapprochement et de convergence entre jeunes innovateurs. L'enthousiasme des jeunes universitaires était réel à l'inauguration de la plate-forme de l'UABM/CRICI au pôle universitaire El Bouni. Dans quelques mois, l'on pourrait voir rayonner à l'international un écosystème de plus en plus diversifié grâce à l'ensemble de laboratoires où se bousculent déjà des idées dans ce domaine. L'on, verra, dès lors, un écosystème de plus en plus diversifié parvenir à maturité, commencer à rayonner à l'international. L'Université El Bouni servira d'accélérateur phare à l'Est du pays. Elle mettra tout le potentiel juvénile en ébullition pour prendre le cap sur plusieurs régions du pays avec expansion à l'international. Elle duplexera des formations à l'entrepreneuriat. Il est prévu que dans les prochains mois, l'Algérie accueillera son tout premier fonds d'amorçage avec des investissements privés entièrement dédiés aux start-ups technologiques de moins de 2 ans. Un tournant dans un pays où il est devenu facile de démarrer une activité. C'est que l'absence de financement est invariablement citée comme étant le premier frein au développement et à la consolidation des start-up et illustre leurs difficultés à prendre leur envol.

**A. Djabali**

Sahara occidental

# Le gouvernement sahraoui condamne «les allégations mensongères» du PM marocain

**Le gouvernement sahraoui a vivement condamné «les allégations mensongères» tenues par le chef du gouvernement marocain devant l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, affirmant que l'objectif de Saad Eddine El Othmani, était d'induire la communauté internationale en erreur concernant le statut juridique du Sahara occidental et les résolutions de l'ONU sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.**

Le gouvernement sahraoui «condamne dans les termes les plus forts les allégations mensongères du chef du gouvernement de l'Etat occupant marocain dont l'objectif principal est d'induire la communauté internationale en erreur concernant le statut juridique de la question du Sahara occidental à travers une lecture sélective et réductrice des résolutions du Conseil de sécurité, et de tromper l'opinion publique avec des perceptions et des illusions qui n'existent que dans l'imaginaire du régime expansionniste marocain», indique le communiqué de l'exécutif sahraoui, diffusé dimanche en réaction à la déclaration d'El Othmani lors du débat général à l'AG de l'ONU.

Pour la partie sahraouie «la déclaration n'a rien apporté de nouveau en termes de forme et de contenu, et elle a simplement reproduit le même discours déjà entretenu, mais avec davantage d'intransigeance et de mépris pour la légalité internationale et les résolutions des Nations unies et de l'Union africaine (UA) et de persistance dans sa poursuite de sa



■ L'Assemblée générale de l'ONU réitère son soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. (Photo : D.R)

politique d'occupation et d'expansionnisme». Aussi, le gouvernement sahraoui a condamné fermement «les déclarations fallacieuses» contenues dans l'allocation du PM marocain concernant le conflit du Sahara occidental, qui constituent «un autre exemple du stratagème de blâmer les autres et auquel s'adonne le régime marocain pour tenter de dissimuler ses échecs et de continuer à détourner l'atten-

tion de son opinion publique de la crise structurelle profonde dont il souffre». Et d'enchaîner: «la communauté internationale est témoin des entraves marocaines à la mise en œuvre du plan de règlement ONU-OUA depuis le début, puis de son rejet du référendum d'autodétermination et de ses tentatives désespérées de proposer des solutions mort-nées». La déclaration du Maroc n'est donc rien d'autre, souligne le même communiqué,

qu'«une note discordante qui ne peut éclipser les déclarations retentissantes faites par plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement lors du débat de l'AG qui ont exprimé leur soutien fort et indéfectible au droit du peuple sahraoui à autodétermination et à l'indépendance, appelant les Nations unies et le Conseil de sécurité à redoubler d'efforts pour mettre fin à l'occupation illégale par le Maroc des territoires sahraouis. Le gouvernement sahraoui a soutenu que l'intransigeance du Maroc manifestée dans sa déclaration devant l'Assemblée générale de l'ONU, «prouve une fois de plus» qu'il n'est toujours pas disposé à respecter les résolutions des Nations unies et de l'Union africaine sur la nécessité de trouver une solution pacifique, juste et durable à la question de la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique». Pour le gouvernement sahraoui, la persistance du régime marocain à rejeter une solution pacifique constitue «une grave menace pour les efforts déployés par l'ONU et représente un défi flagrant à l'autorité du Conseil de sécurité, qui doit assumer sa pleine responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité en la région». Dans ce contexte, le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a rappelé que «l'Etat occupant marocain n'aurait pas osé persister dans son intransigeance et son mépris de la légalité internationale sans le soutien explicite qu'il reçoit de certaines parties internationales, notamment la France».

R.I

Liban

## Appels à s'attaquer aux raisons de l'obstruction pour surmonter l'impasse politique au Liban

La classe politique au Liban a appelé à s'attaquer aux causes de l'obstruction à laquelle s'est heurté le Premier ministre désigné Moustapha Adib qui s'est excusé samedi de n'avoir pas pu former un exécutif devant mener l'opération de sauvetage du pays en proie à des difficultés économiques accentuées suite à l'explosion de Beyrouth. Nommé le 31 août, Adib s'était engagé en faveur de réformes réclamées par la communauté internationale pour débloquer l'aide promise au lendemain de l'explosion du 4 août dernier qui a fait 190 morts et 6.500 blessés. La première tâche du gouvernement aurait été de relancer les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un plan de sauvetage vital. Mais, les efforts du Premier ministre désigné se sont heurtés à des obstacles liés aux exigences du Hezbollah et du mouvement Amal, dirigé par le chef du Parlement Nabih Berri, qui réclamait le portefeuille des Finances. Selon la Constitution libanaise, le chef de l'Etat doit désormais

mener de nouvelles consultations parlementaires contraignantes pour désigner un nouveau Premier ministre. A présent, les regards sont braqués sur les quatre anciens Premiers ministres Saad Hariri, Fouad Siniora, Nagib Mikati et Tammam Salam pour proposer un nouveau nom. Ils étaient à l'origine de la candidature de Adib. Les 3 anciens premiers ministres Najib Mikati, Fouad Siniora et Tamam Salam ont demandé aux partis politiques d'«être à l'écoute des besoins nationaux, et qu'ils prennent conscience des dangers de la désintégration et de l'effondrement du Liban sans un gouvernement capable, efficace et non partisan».

### Faciliter la formation du gouvernement, loin des comptes étroits

Avec la récusation de M. Adib, «le pays fait désormais face à de multiples dangers, dont notamment l'absence d'un gouvernement pilotant l'opération de sauvetage du pays, par-

ticipant aux conférences internationales et discutant avec le Fonds monétaire international», a déclaré dimanche le patriarche maronite Béchara Raï.

«De par notre attachement à la Constitution et au Pacte national, nous appelons à ce qu'aucun portefeuille ministériel ne soit définitivement réservé à un camp, formation politique, communauté ou confession, et appliquer la règle de la rotation démocratique (...) Aucun nouvel usage ne peut être imposé sans un consensus», a souligné le patriarche. (...) Quelles que soient les divergences entre les Libanais, le dialogue doit être plus fort que tout». Dans un tweet, le député Farid Boustani a estimé que «le problème politique dont le pays souffre doit être contenu rapidement». Ce dernier, a considéré «nécessaire d'entamer de nouvelles concertations parlementaires et la nomination d'un nouveau Premier ministre pour la formation d'un gouvernement dont le choix des ministres serait basé sur

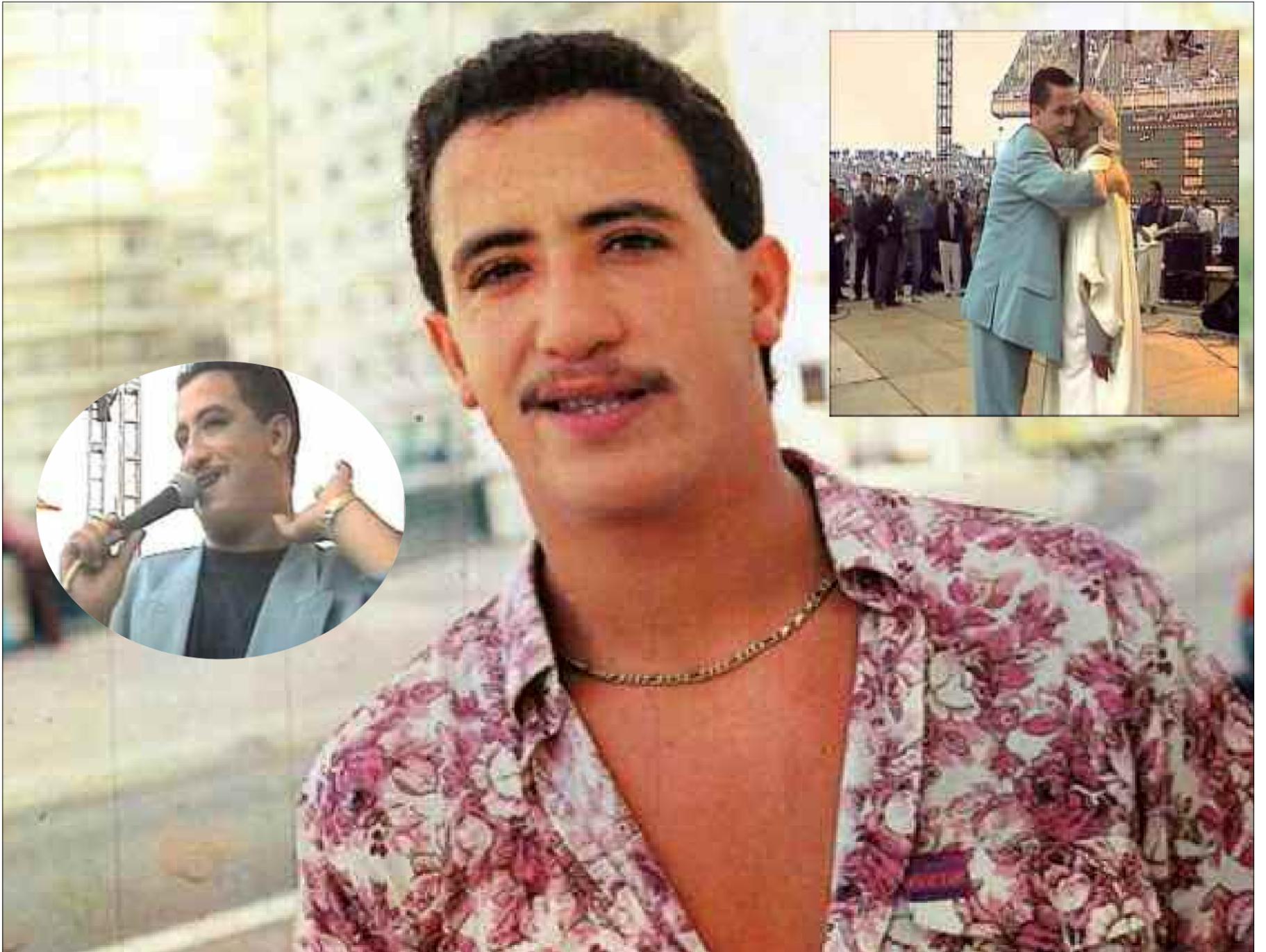
les critères de la compétence». Selon lui, la solution demeure celle d'«instaurer un Etat civil». Pour sa part, le Chef du Parti Socialiste Progressiste (PSP), Walid Joumblatt, a déclaré: «Il est grand temps de reprendre la feuille du passé, de se baser sur elle pour bâtir et de faciliter la formation du gouvernement, loin des comptes étroits. Chaque minute qui passe n'est pas dans l'intérêt du Liban». Ce dernier, a estimé que les partis responsables de l'obstruction de la formation du prochain gouvernement «ont commis un péché vis-à-vis du peuple libanais». Le parti socialiste progressiste (PSP) a espéré que toutes les parties politiques «se rendent compte à quel point la situation en cours au pays est grave et critique et que ceux qui imposent des conditions cessent d'entraver l'unique chance pour sauver le pays avant qu'il ne soit trop tard». Depuis 2009, le Liban connaît des blocages à répétition de la formation de plusieurs gouvernements.

R.I

# h o m m a g e

Hommage à «Cheb» Hasni

## Il n'est plus de ce monde mais continue à chanter !



**C**heb Hasni de son vrai nom Hasni Chakroun, a consacré toute sa jeunesse à la chanson «Raï» et a réussi à gagner la sympathie des milliers de jeunes Algériens, maghrébins et étrangère. Lâchement assassiné par des obscurantistes, la disparition de cet artiste est une grande perte non seulement pour sa famille, ses parents et ses proches mais pour le monde de la musique. Pour rappel, «Cheb» Hasni a été assassiné par des fondamentalistes islamistes le 29 septembre 1994 à 11h55 à Oran. Habités par la haine et par l'obscurantisme, les assassins de «Cheb» Hasni ont décidé d'ôter la vie à celui qui n'a fait que chanter pour donner la joie et le bonheur à des milliers de jeunes Algériens et du monde. Agé à peine de 26 ans, Hasni a quitté ce monde laissant derrière lui des milliers d'orphelins, que ce soit en Algérie ou à l'étranger.

En 1986, Hasni a enregistré sa première cassette où il a interprété une chanson en duo avec la grande Zahouania. Sollicité par des milliers de ses fans, Hasni a enregistré plus de 150 albums en l'espace de sept années seulement. Malgré sa disparition

**Il y a exactement 26 ans, le rossignol de la chanson Raï, Cheb Hasni a été assassiné par des criminels. Malgré qu'il ne soit plus de ce monde, il continue à chanter dans le pays et à l'étranger grâce à ses dizaines d'albums de chanson qu'il a enregistrés.**

il y a quinze ans, Cheb Hasni est toujours vivant dans le cœur des Algériens. En Algérie ou à l'étranger, Cheb Hasni continue toujours de chanter. Dans les magasins, les cafés ou à travers les sites internet et les postes cassettes et CD des automobilistes, la voix du rossignol est toujours là. Même les petits enfants qui n'ont pas eu la chance de connaître Hasni, ont appris ces chansons par cœur. Par sa voix mélodieuse et surtout par l'histoire de sa disparition tragique, Hasni a gagné les cœurs des jeunes du monde entier. Même si sa disparition a laissé un grand vide dans la chanson du Raï, l'enfant de Gambetta a tracé le chemin à des milliers de fans de cette musique typiquement algérienne qui se revendiquent tous de l'immortel Cheb Hasni.

L'assassinat de la vedette oranaise n'était pas la première du genre, les

criminels des groupes armés dans les années 1990 ont ôté la vie à plusieurs autres artistes. Plusieurs chanteurs dont nous pouvons citer Cheb Aziz ont été assassinés par les mêmes criminels uniquement parce qu'ils chantaient. Ce dernier fut enlevé et atrocement assassiné par un groupe armé islamiste à Constantine dix jours seulement avant que Cheb Hasni ne soit abattu.

Le défunt été la quatrième victime des criminels de «Daech» en Algérie qui ont déjà assassiné Cheb Hasni, Rachid Baba Ahmed, Lila Amara, une chanteuse kabyle, tuée par balles et égorgée avec son mari. Nous avons délibérément écrit «Daech» à la place des assassins du GSPC et du GIA car l'idéologie et la barbarie sont les mêmes.

Les CD et cassettes de Cheb Hasni sont très demandés et ses chansons

donnent toujours de la joie aux Algériens que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Profitant de n'importe quel événement, les fondamentalistes n'hésitent pas à «barrer la route» aux artistes les empêchant de chanter. Ils considèrent que la chanson est interdite dans la religion, selon eux. Quelques jours seulement avant le Hirak, de nombreux spectacles et plusieurs soirées musicales furent empêchés par la force dans certaines wilayas du pays. Les auteurs de ces violences tentent de se justifier, évoquant la situation économique du pays. Le peuple n'est pas dupe, il sait que la vérité est autre surtout lorsque des prières ont été organisées devant les lieux où les galas sont organisés.

Enfin, les artistes et les chanteurs ne semblent pas abdiquer à ces intimidations et à ses provocations. Ils connaissent le dicton de notre cher collègue et regretté Tahar Djaout, lui-même victime de la barbarie intégriste à savoir : «Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors, dis et meurs». Repose en paix Hasni, tu as écrit ton nom avec des lettres d'or.

**Moncef Redha**

Aïn Deheb (Tiaret)

## Le paradis steppique, de l'ombre à la lumière

**Ce jeudi, le wali, accompagné des membres de l'exécutif où il a visité plusieurs projets à travers le vaste paradis steppique où vivent les 48.000 âmes dont 17.000 ont rejoint le monde rural, selon le wali Mohamed Amine Deremchi, lors d'un point de presse, la daïra de Aïn Deheb a bénéficié de 64 milliards de centimes alloués à 51 patelins, dont 25% des 50% du pactole injecté pour une panoplie de projets en cours destinés à l'éradication des zones d'ombre par l'ouverture de pistes, routes et l'électrification rurale.**



Relevant de différents secteurs à travers la daïra de Aïn Deheb, une satisfaction pour l'avancement des projets de quatre secteurs concernés, et un bond pour la DTP, suite à la réalisation d'une toile d'araignée sur tous les coins qui a encouragé le retour des dizaines d'éleveurs de la région. Le douar Sidi Mansour a bénéficié d'un chemin communal de 8 km reliant le chef-lieu sur la route nationale N-23 où vivent 68 familles sudistes et un second tronçon reliant Aïn Deheb, douar Kacem Lahdeb sur une distance de 6 km. Sur les lieux le chef de la délégation a visité l'école primaire alimentée par un kit solaire, la nouvelle mosquée et le centre de santé avant de rencontrer les habitants, «un toit, un emploi», tels sont les revendications à l'image de cette vieille occupante d'une baraque loin du regard des associations fantômes chapeautées

par des présidents à vie. Devant un parterre de journalistes, le chef de l'exécutif prend le dossier en main et l'enquête nous dévoile les raisons. A une vingtaine de kilomètres, le nouveau chemin réalisé dans un laps de temps record par les travaux publics sur une distance de 5 km conduit la délégation vers le patelin perdu de Ouled Bouafif. Au même chapitre, 5 km reliant Douar Oued Sousalem, la route nationale n°23 inscrite parmi les 51 zones d'ombre. La première étape a conduit la délégation vers la commune de Chehima, qui compte un nombre important de regroupements spécialisés à l'élevage et souvent fréquentés par les nomades, «steppe oblige». Deux importants projets au menu de cette visite : un lycée de 600 places et 76 familles alimentées dans un avenir proche par l'électrification rurale, par un réseau de 42 km avec l'implantation de 400 poteaux dont 5 km fi-

nalisisés. Le comble, un élu dont on ignore le statut, sa tendance politique, change de casquette pour brouiller les cartes et se présente comme chef de la tribu devant un refus catégorique des présents. Devant ne forte délégation, il aggrave la situation au lieu de résoudre les problèmes de la région. Aïn Deheb, l'inauguration d'un établissement scolaire afin d'accueillir les scolarisés, la rentrée scolaire où une rencontre tenue entre wali et le mouvement associatif afin de ficeler le dossier des priorités pris en charge pour certaines mechtas. Pour le transport, la daïra a bénéficié de cinq moyens, le début de l'année, a annoncé le wali Mohamed Amine Deremchi, lors d'un point de presse, confirme que l'élève n'a pas besoin de porter la blouse de l'autostoppeur pour rejoindre les bancs de la classe. Il est midi sonnante, l'une des plus riches communes d'Algérie «la perle Naïma», qui

a perdu ses richesses suite au rêve perdu des habitants, loin d'un développement pour la région, a-t-on constaté lors des déclarations fracassantes des mécontents devant la forte délégations dans l'enceinte du CEM El Wiam, renforcé par quatre classes pour les scolarisés des mechtas. Pour le précieux liquide, deux importants projets réalisés, l'un à Haouaoura, d'une profondeur de 150 mètres et le second de 200 mètres à Kacem Lahdeb, deux zones inscrites au registre des zones d'ombre. Avant de plier le programme de la visite, nos regards se sont fixés sur le mur d'une habitation occupée par une famille handicapées, un portrait où lit-on, «Je veille sur vous ! ». Au douar Ouled Bouafif, à quelques mètres de l'un des importants axes routier, la RN-23, un réseau de plus de 11 km pour l'alimentation de 24 familles. Lors d'un point de presse, le nouveau wali Deremchi Mohamed Amine a présenté une situation détaillée pour chaque chantier ainsi que les dispositions prises pour le respect des délais impartis ainsi que les projets réalisés dans un laps de temps devant l'ennemi invisible, le coronavirus. Une visite en plein poumon du paradis steppique, des constats sur les lieux qui a poussé le chef de l'exécutif à féliciter ses collaborateurs suite au fonctionnement de leurs organismes. Le wali a rappelé aux responsables concernés les dispositions à prendre dans les zones d'ombre.

Hamzaoui Benchouhra

Boumerdès

## Que faut-il faire pour éradiquer la bureaucratie ?

Une Assemblée populaire communale ou collectivité locale est en quelque sorte un petit gouvernement d'où le maire en est le petit président de la République, idem pour la wilaya qui voit le wali être le chef suprême d'une région, et pour pouvoir prétendre avoir un Etat fort et stable, il faudrait un processus d'édification qui doit correspondre à un processus de constitutionnalisme, voire de structuration par le bas. La commune et la wilaya sont les premiers jalons du processus de l'institutionnalisation de l'Etat dont la solidité des fondements fait qu'ils résistent à toutes les crises et les secousses dont ils sont la cible. Malheureusement, les présidents d'APC ne savent pas gérer leurs communes, les walis rencontrent des problèmes quand ils butent face aux besoins des habitants de leurs communes, certains ne possèdent pas le gaz de ville, d'autres ne sont pas alimentés en eau potable, l'assainissement fait toujours défaut. Et dire qu'en est en 2020, la mise en place de ces deux structures récupérées comme un élément du patrimoine national, certains principes de base (collégialité hiérarchisée des organes d'exécution) auxquelles s'ajoutent des règles nouvelles fort importantes des institutions nationales naissantes, un Etat fort se doit d'être démocratique, sérieux, régi par les lois et basé sur une morale, un Etat qui saura survivre aux gouvernements et aux hommes. Malheureusement, ce n'est pas le cas actuellement dans nos administrations, les embûches administratives, l'excès de zèle des agents d'administration, le mauvais accueil, les grossièretés, le mépris, l'ostracisme, les obscénités, le manque de coordination flagrant entre les différentes institutions étatiques et privées, l'injustice, la hogra, le piston, le favoritisme auxquels sont confrontés les citoyens est un état de fait bien connu dans notre quotidien de tous les jours qui, en fin de compte, finit par agacer la majorité des Algériens. Que faut-il faire pour éradiquer, ou du moins, atténuer le problème de la bureaucratie au niveau des services publics ? Le Président de la République, en l'occurrence, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, se doit de prendre les décisions adéquates pour en finir avec cette bureaucratie insolente qui prend des proportions alarmantes et inacceptables dans notre pays, et qui dit bureaucratie dit forcément agents zélés, impolis, irrespectueux, qui n'ont aucune notion du service public et encore moins du respect vis-à-vis des usagers, et qui dans certains cas, se permettent des écarts de langage à l'égard des citoyens. Qui sont-ils pour se permettre de pareilles situations ? C'est des personnes ripoux qui se sont fait beaucoup d'argent sur le dos du contribuable, ils ne reculent devant rien pour parvenir à leurs buts, Abdelmadjid Tebboune en collaboration avec les ministres qu'il a lui-même choisis, des walis qu'il a placés, doivent chercher un plan anti-bureaucratie, susceptible d'améliorer le vécu des usagers et mettre un terme aux souffrances des

Algériens qui sont malmenés de part et d'autre, de service en service, sans jamais arriver à régler leurs problèmes. «J'ai déposé un dossier complet au niveau de la DRAG, j'ai demandé un accusé de réception. Cette document m'a été refusé pour des raisons incompréhensibles, pour la simple raison qu'ils n'ont pas l'obligation de le faire, et dire que c'est un service de la réglementation», affirme un citoyen de la wilaya de Boumerdès. « Nous sommes un groupe de citoyens, nous avons déposé un dossier en bonne et due forme pour l'obtention d'un agrément pour une association, en date du 19 avril 2017, nous avons été entendu par les services de sécurité pour enquête, malheureusement, nous avons essuyé un refus par la DRAG au motif que le «but de l'activité de l'association n'est pas conforme». Nous avons essayé une seconde fois avec un autre dépôt de dossier, le même scénario se répète, un refus total mais cette fois-ci nous n'avions pas été convoqué comme le veut la réglementation par les services de sécurité pour enquête, la DRAG est resté plus de huit mois pour nous notifier un refus notifié en date du 3 mars 2020, stipulant que notre association «Afak» de la zone d'activité de Bordj Menaïel ne répondait pas aux normes de la réglementation. Dans quel monde vivons-nous, c'est vraiment très grave ! Il y a anguille sous roche ! Voilà ce que l'on appelle la bureaucratie ! L'administration algérienne est défaillante malgré les consignes strictes qui ont été données par le gouvernement aux directeurs de l'aménagement local (DAL) et les directeurs de la réglementation et l'administration générale (DRAG) à tous les chefs de daïra et aux présidents des assemblées populaires et communales du pays dans le but de plancher sur le sujet et définir une stratégie commune de lutte contre le fléau de bureaucratie, le problème demeure toujours et s'aggrave de plus en plus d'année en année. Quel est le remède le plus efficace nécessaire à endiguer cette épidémie qui a atteint un seuil alarmant ? Que faut-il faire pour améliorer les prestations de services publics et faire en sorte que l'administration soit au service du citoyen et non l'inverse ? Il faudrait tout d'abord que les requêtes transmises au chef du gouvernement puissent avoir une réponse, que tel ministre ait l'amabilité de prendre en charge le problème vécu d'un citoyen, c'est là que la confiance sera restaurée. «La bureaucratie n'est pas un phénomène nouveau en Algérie, elle a toujours existé, et pour la combattre, il faudrait que le gouvernement applique à la lettre une mesure phare pour réduire de manière drastique la paperasse inutile afin de faciliter la vie aux citoyens dans leur démarche d'obtention d'un document officiel, affirme un interlocuteur. Les agents de l'état civil n'ont aucune relation avec les usagers. Ils manquent de formation et de culture de service public et ses rudiments. Au risque de nous répéter, l'administration doit être au service du citoyen et faire en sorte que ce dernier soit

entièrement satisfait des prestations qu'ils lui sont offertes. Le problème de la bureaucratie n'est pas spécifique à l'état civil des APC, mais bien plus à tous les secteurs étatiques, que ce soit du sommet à la base, c'est-à-dire à commencer par le gouvernement, les ministères, les wilayas, les daïras, les collectivités locales (APC) et autres. Vous avez beau écrire par courrier officiel une requête aux plus hautes instances de l'Etat pour dénoncer une quelconque injustice, une hogra, soyez en sûr que personne ne vous répondra, votre requête demeurera lettre morte. Abdelmadjid Tebboune doit faire de la bureaucratie son nouveau cheval de bataille au sein de son gouvernement et faire un point de situation avec ses ministres pour diagnostiquer les éventuelles carences auxquelles sont confrontés quotidiennement les Algériens, que ce soit dans les APC, les services des impôts, les services des urgences des hôpitaux, les directions des administrations de la wilaya, dans les postes et télécommunications, les banques algériennes, au niveau de la direction de la réglementation et l'administration générale, la direction de l'administration locale, dans les services de sécurité de la DGSN, les services de la Gendarmerie nationale et autres secteurs névralgiques. Les Algériens crient leur désarroi face à la détérioration qui affecte l'administration algérienne, ils ne savent plus à quel saint se vouer pour mettre fin à ce calvaire qui n'a que trop duré, certains citoyens se sont dits abandonnés et mal écoutés par les autorités locales, les présidents d'APC refusent de leur accorder une audience, idem pour les chefs de daïra. Les institutions étatiques doivent respecter la feuille de route tracée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, à savoir l'instruction aux différents chefs de daïra et présidents d'APC pour qu'ils organisent des stages de formation à l'intention des différents agents d'administration, dans le but de leur enlever cette mentalité rétrograde à l'égard des usagers et leur inculquer d'autres mesures qui pourraient voir le jour, pour éradiquer la bureaucratie et réhabiliter les fondements d'une administration saine. Les responsables doivent savoir sanctionner tout dépassement et prendre le soin d'accorder de l'importance aux doléances des citoyens. Le calvaire des usagers de la Poste venus pour y retirer leur argent sont sujets à une longue file d'attente, les usagers, des fonctionnaires, des retraités pour la plupart sont astreints à de longues heures d'attente, avant d'atteindre le guichet et encaisser leur pécule avec irrespect. Devoir se lever aux aurores, supporter des heures d'attente sous le soleil et en posture debout, avouez que ce n'est pas évident, a fortiori pour des vieux de 70 ans qui la plupart sont des malades chroniques. Il faut endurer l'acéreb pour pouvoir savourer l'exquis.

Kouider Djouab

## Mots fléchés

Attache Critiqua		Copies conformes Nacrée		Art culinaire Ficeler		Donnée		Île en face de la rochelle
						En d'infinif Coup au judo		
Campagne de lutte Bonne pomme								
								Possessif (les)
N'hésites pas à prendre des initiatives	Ajustées à la taille Coule en mer							
				Club de la canebière Argon abrégé				Elle passe à rouen
Axes opposés Distance raccourcie			Aromatisé au pastis Sorti en kiosques					
		Il connaît bien son boulot				Avant la matière		
Gros serpent Métal de bijou				Au bout du bras				
		Monarque				Qui a vu le jour		
Elle est parfois pétillante				Grandes périodes				

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

### HORIZONTALEMENT

I. Conseil des chefs. II. Site grec. III. Sorte de pompe. IV. Unité de mesure. Ses objectifs sont connus. V. Plume du Piémont. Combattant étranger. VI. Scandium abrégé. Ce n'est plus jamais. VII. Replet. C'était une langue de Normands. VIII. Qui se rapporte à ce qu'il y a de meilleur. IX. Le bien-aimé pour Louis XV. X. Opus. Il a été chaleureux avec Cléopâtre. Un bien l'anoblit. XI. Caisse des dépôts. Du blé pour du riz. XII. Il s'expose au Louvre. Poids en ballon.

### VERTICALEMENT

1. Plantes à fleurs blanches. 2. De mauvais goût. Bleu en mer, vert en mare. Il a cessé d'être un lieu de rencontres. 3. Suite d'empreintes. Tiens paroles. Ce qui est derrière est éliminé. 4. Bonne base pour la construction. Fait faire des points. 5. Elle n'est pas imposée. Il fait ses répétitions dans un habit de couleurs. 6. Sumberge complètement. Le boucher, c'est vouloir épater. Personnel. 7. Délicieuse baie d'Asie (d'). Principes odorants de l'iris. 8. Le supplice de celui qui regrette.

## Mot mystère

ACCLAMER	EPANOUIR	PLAIRE
AGAPES	EUPHORIE	RABELAISIE
AISE	EXULTER	RADIEUX
ALLEGRO	FARCE	RECREER
ALLELUIA	FETER	REJOUIR
AMUSER	FOU	RIOTER
BEATE	GAG	RISETTE
CHANSONNER	GRIME	ROULANT
CHARGER	HILARE	SOURIRE
CLOWNERIE	HUMOUR	TORDANTE
COLUCHE	IRONIE	ZANI
CONTENT	IRONIQUE	
DERIDER	IRONISER	
DEVOS	IRONISTE	
DROLETTE	JEU	
EBAUDIR	JOUER	
ECLATER	LURONNE	
ENJOUÉE	MIME	
ENTRAIN	NOEL	

C	L	O	W	N	E	R	I	E	U	P	H	O	R	I	E
H	I	E	T	T	E	S	I	R	O	N	I	E	T	M	N
A	R	T	O	R	D	A	N	T	E	Z	A	N	I	E	S
N	O	A	S	E	T	A	E	B	A	S	E	M	I	R	G
S	N	J	O	U	E	R	A	I	R	T	I	S	R	N	S
O	I	X	V	F	O	U	U	T	N	E	I	N	I	I	O
N	Q	U	E	C	D	L	N	O	G	A	T	A	O	A	U
N	U	E	D	I	E	A	C	C	L	A	M	E	R	R	R
E	E	I	R	L	L	N	O	E	L	R	G	U	F	T	I
R	T	D	L	U	S	L	B	D	R	E	I	A	S	N	R
E	T	A	O	U	U	A	L	L	E	G	R	O	P	E	E
J	E	R	E	C	R	E	E	R	T	R	F	I	T	E	R
O	L	J	H	U	M	O	U	R	L	A	I	A	A	E	S
U	O	E	E	U	O	J	N	E	U	H	L	D	R	L	R
I	R	O	N	I	S	T	E	N	X	C	M	E	E	C	P
R	D	R	I	U	O	N	A	P	E	H	I	L	A	R	E

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

« Une âme peut se dire généreuse, quand elle prend plus de plaisir à donner qu'à ..... »  
Est-ce le mot :

A : Regarder ? B : Recevoir ? C : Tair ?

(Proverbe Chevalier de Méré)

## Solutions du numéro 525

### Mots fléchés

Horizontalement :

O - S - A - T - TRIE - BURE - N - CARTON - BEC - REINE - RECULER - LAIC - VI - V - MAIRESSE - LE - MURAI - USEE - BTS - ETE - ECLOT - EST - BETE.

Verticalement :

T - B - L - L - E - ORNE - AMEUTE - I - CRIA - SES - SEC - ECIME - T - ARC - RUEE - ABREUVER - CB - UTILISABLE - TRONE - SITOT - ENERVE - STE.

### Mots croisés

Horizontalement :

TAJMAHAL - OLEIFERE - U - TEFLON - RA - NUANT - DOC - TS - E - ECHUS - CS - F - ER - CA - RP - EPONA - ALGERIEN - NIA - ON - D - C - IM - GIE - EN - MASOS.

Verticalement :

TOURDEFrance - AL - AOC - PLI - N - JET - CHE - GAI - MIEN - UREE - MM - AFFUTS - PRO - A - HELAS - COINGS - ARON - CANE - IO - LENTES - ANDES.

### Le mot manquant

«Les rivières ne se précipitent pas plus vite dans la mer que les hommes dans l'erreur.»

(Proverbe Voltaire)

### Mot mystère

KINKAJOU

## Programme



- 10.25 Demain nous appartient
- 11.00 Météo
- 12.00 Les douze coups de midi
- 13.00 Journal
- 13.45 Météo
- 13.40 Petits plats en équilibre : sur la route des vacances
- 15.35 Nos chers voisins
- 17.10 Petits plats en équilibre été
- 18.15 Nos chers voisins
- 20.00 Journal
- 21.05 The Resident



- 16.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17.05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.00 Tout le monde a son mot à dire
- 19.15 N'oubliez pas les paroles
- 20.00 Journal
- 20.10 Météo
- 20.55 Scènes de ménages
- 21.05 Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal



- 13.50 Scènes de ménages
- 13.50 Piégée à 17 ans
- 15.50 Incroyables transformations
- 17.25 Les reines du shopping
- 18.30 La meilleure boulangerie de France
- 18.35 La meilleure boulangerie de France
- 19.45 Le journal
- 21.05 E=M6 spécial : les mystères du ventre enfin dévoilés
- 23.20 Coast Guards



- 07.05 Garfield & Cie
- 07.10 Boule et Bill
- 07.55 Boule et Bill
- 08.15 Ça roule en cuisine
- 08.40 Chroniques d'en haut
- 09.45 Chroniques d'en haut
- 10.20 Paname
- 10.15 Ailleurs en France
- 10.55 Ensemble c'est mieux !
- 11.15 Rex
- 12.50 Image du jour
- 13.50 Rex

- 15.30 Rex
- 16.05 Un livre, un jour
- 16.40 Personne n'y avait pensé !
- 18.10 Questions pour un champion
- 18.40 Générations indépendance
- 18.45 Ma ville, notre idéal
- 19.00 Vu
- 19.20 Plus belle la vie
- 21.00 Météo des plages
- 21.05 Des racines et des ailes
- 23.05 Conversation dans le désert avec Pierre Michon



- 14.30 Meurtres à Collioure
- 19.05 Un si grand soleil
- 19.40 Tout le monde veut prendre sa place
- 20.30 Journal
- 21.00 Noir enigma
- 23.00 Chefs



- 16.00 NCS
- 16.40 Un dîner presque parfait
- 17.50 Moundir et les apprentis aventuriers
- 18.50 Les Marseillais vs le reste du monde
- 19.50 Les Marseillais vs le reste du monde
- 21.10 Pompéi
- 23.50 Bones



- 16.00 Roubaix, une lumière
- 17.00 L'info du vrai
- 18.30 L'info du vrai
- 19.50 L'info du sport
- 19.51 La Gaulle d'Antoine
- 20.21 Migraine
- 20.25 Groland le zapoï
- 20.45 Groland le zapoï
- 22.40 J'irai où tu iras



- 18.32 En coulisses Ciné+
- 19.04 Le crime est notre affaire
- 20.50 En liberté
- 22.45 Le dernier château



- 17.30 Hercule Poirot
- 19.25 Quotidien, première partie
- 20.10 Quotidien
- 21.05 Gims
- 23.30 Gims



- 11.00 Touche pas à mon poste !
- 15.35 Le grand bêtisier des animaux
- 16.40 Le grand bêtisier des animaux
- 18.25 TPMP : première partie
- 21.05 Star Trek : sans limites
- 23.25 The Punisher



- 16.30 Minikeums
- 18.00 Minikeums
- 19.00 Minikeums
- 21.00 Apocalypse
- 21.40 Apocalypse
- 22.45 Apocalypse



- 18.18 Hold-Up !
- 19.17 En coulisses Ciné+
- 18.25 Juliet
- 18.37 Volontaire
- 20.50 Hannibal
- 22.26 Le Dahlia noir



- 14.55 Aliments ultra-transformés, le plein de chimie
- 15.55 24 heures dans la nature
- 16.50 Décollage pour l'Espagne



- 15.20 Blegny - Erezée (197,8 km)
- 18.00 Quarts de finale Daniil Medvedev / David Goffin
- 19.30 Blegny - Erezée (197,8 km)
- 21.00 6 Heures de Spa-Francorchamps
- 23.30 ERC All Access



- 20.50 Les routes de l'esclavage
- 21.40 Les routes de l'esclavage
- 22.35 Les routes de l'esclavage
- 23.30 Les routes de l'esclavage

## Sélection



### Ciné Premier - 20.50 En liberté

Comédie de Pierre Salvadori

→ Chaque soir, Yvonne, une inspectrice de police, raconte à son fils, avec moult arrangements, les exploits de son père, un super flic mort en service. Par hasard, elle apprend que son héros était en réalité un ripou qui a fait condamner un innocent. Un certain Antoine, qu'elle se met en tête d'aider à sa sortie de prison.



### Ciné Frisson - 20.50 Hannibal

Thriller de Ridley Scott

→ Dix années ont passé depuis l'évasion d'Hannibal le cannibale. Qu'est-il devenu? Qui débusquera ce tueur ambigu : le FBI, un milliardaire victime des atrocités du monstre, ou Clarice Starling ?

### Ciné Premier - 19.04 Le crime est notre affaire

Film policier de Pascal Thomas

→ Les ex-agents secrets, Prudence et Bélaire Beresford reprennent du service : une femme a été tuée dans un train. Leur enquête les conduit dans la demeure d'une drôle de famille où Prudence s'est fait engager comme cuisinière.



### CHRONIK par Herbé

#### «TROLLEMENT» ORIGINAL !

André Ovredal fait partie de ces nombreux réalisateurs étrangers qui tentent leurs chances aux États-Unis afin de percer dans le cinéma. Réalisateur norvégien, il a constaté le succès grandissant de la saga «Cold Prey», ainsi que le cinéma horrifique scandinave qui est en total émancipation ces derniers temps. Il décide de réaliser un film avec les trolls comme sujet principal, des créatures fantastiques issues des montagnes et qui sont bel et bien la marque de fabrique des pays scandinaves. Les trolls... des créatures fantastiques souvent dérivées dans de nombreux films. Créatures issues de cauchemars et autres histoires fantastiques, les trolls sont très méconnus du public. Dans ce film, le gouvernement norvégien cache ses créatures aux habitants, monte une organisation secrètement chargée d'endiguer toutes dérivées des trolls, mais chargée également de les surveiller. Des étudiants décident de suivre l'un d'entre eux chargé d'étudier les trolls mais également de les tuer s'ils dépassent leurs réserves. On suit alors cette bande à travers l'objectif de la caméra. Car oui ce film est tourné en caméra subjective, oui cela est une excellente idée, et non la caméra ne vacille pas dans tous les sens.

Tourné de cette manière, on se prend directement au jeu sans ce demander s'il s'agit ou non d'un réel documentaire. On voyage au cœur de la Norvège sauvage. Car si vous voulez voyager, ce film s'occupera sans le moindre problème de vous faire visiter la Norvège sauvage et forestière. On nous offre des plans magnifiques de rochers, d'éboulis, de forêt, de cascades, plaines... Un régal pour les yeux. De ce fait, on se croit vraiment dans un documentaire, faux bien entendu, car le réalisateur mêle voyage et terreur, nature et destruction mais également les trolls et leurs environnements anodins. Et les trolls dans tout ça ? On en voit pas mal, des grands, des petits, des solitaires et des meutes, des vieux et des jeunes... Certains explosent au contact de la lumière tandis que d'autres se transforment en pierre. La façon de nous présenter les trolls, leur anatomie, cycle de vie, de mort, leur gestation et reproduction, leurs différents habitats, leur société... tout cela participe à l'ambiance documentaire de ce film. Enfin, on pourra saluer les efforts faits par le réalisateur pour rendre le tout crédible, notamment par le biais d'effets spéciaux qui, même s'ils sont pratiquement tous filmés dans le noir, restent de très bonne qualité. Un régal je vous dis !

## ART PLASTIQUES

### LES ŒUVRES DE PEINTRES DE 23 PAYS EXPOSÉES À KHECHELA

Une exposition internationale d'arts plastiques rassemblant les œuvres de peintres nationaux et de 23 autres pays s'est ouverte lundi à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela.

La galerie Lazhar-Hakar expose ainsi 122 œuvres de plasticiens d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Libye, d'Allemagne, de France, de Belgique, de Palestine, de Jordanie, du Liban, d'Égypte, d'Arabie saoudite, du sultanat d'Oman, du Qatar, du Soudan, d'Australie, d'Iran, d'Irak, d'Italie, d'Espagne, de Syrie, du Pakistan, du Yémen et du Koweït. La manifestation a offert aux artistes étrangers l'occasion d'exposer leurs œuvres en dépit de la conjoncture de la pandémie du Covid-19 qui les empêchent de se déplacer en raison de la fermeture des frontières, a indiqué Fouad Bellaa, président de l'association «Les touches d'arts plastiques», initiatrice de l'exposition. L'exposition qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre est placée sous le thème «L'art, un langage de communication des peuples», a indiqué Fouad qui a relevé que les arts ont toujours été «des ambassadeurs des cultures surmontant les obstacles des langues et des stéréotypes dominants». Cette exposition internationale d'arts plastiques est inscrite dans le cadre du programme d'activités tracé par la direction de wilaya de la culture pour la rentrée culturelle 2020/2021, est-il noté.

R. C.

## MUSIQUE POP

### STING ANNONCE LA SORTIE PROCHAINE D'UN ALBUM DE DUOS

Le confinement n'a apparemment pas empêché Sting d'être productif, bien au contraire. La légende du rock a profité de son passage dans l'émission The Tonight Show With Jimmy Fallon pour annoncer qu'il allait très bientôt sortir un nouvel album de duos. «Au fil des années, j'ai enregistré beaucoup, beaucoup de duos avec des gens incroyables, comme Herbie Hancock, Eric Clapton. Donc on les a tous réunis et on s'est dit : je crois qu'on devrait les sortir». «Et ces duos sonnent vraiment bien. Ce sera un cadeau de Noël», a-t-il confié à l'animateur, sans révéler le titre ni la date de sortie précise de ce nouvel opus. Jamais seul pendant l'émission, le chanteur a aussi interprété un nouveau morceau, en duo avec le rappeur Gashi, qui ne devrait cependant pas être inclus dans l'album, puisqu'il a été écrit par le jeune artiste de Brooklyn.

20 Minutes et agences

## Les arts primitifs africains

# Source d'inspiration

Qui peut nier, aujourd'hui, ce qu'ils ont été capables d'inventer sur les terres agricoles américaines qu'ils ont défrichées, labourées, semées, plantées sous la menace d'une cravache et pour le bien des Européens conquérants ? C'est dans ce climat d'ingratitude, d'interdiction et d'exploitation esclavagiste que les Noirs ont inventé des genres musicaux à l'exemple du jazz et du blues qui allaient révolutionner en culture américaine au point de propulser ces artistes au sommet, dans les compétitions mondiales, à l'image des résultats sportifs pour ne pas dire des performances de leurs athlètes à la peau noire.

### Le cubisme inspiré des arts primitifs africains

On sait ce que la peinture de Picasso a provoqué dans les mouvements picturaux, mais on ignore encore que le cubisme ressemble aux statuettes africaines ainsi qu'aux masques des temps anciens. Ces objets sortis de l'imagination des artistes ayant travaillé dans l'ombre avec des outils rudimentaires sont les dignes représentants du génie créateur africain. Pour ceux qui les ont observés, ils sont constitués de formes géométriques exactement comme celles de la peinture de Picasso qui s'est inscrite dans le mouvement surréaliste. Ceux qui ont essayé de décrypter ces personnages sculptés sur du bois ont dû faire aussi un rapprochement avec les peintures rupestres et hiéroglyphiques qui remontent à des millénaires avant l'ère chrétienne. La peinture dans tous ses états a toujours été en Afrique un art primaire, mais qui a servi de moyen de communication entre les générations séparées par des millénaires. On éprouve un intérêt particulier à lire les gravures les peintures anciennes comme les masques à grande valeur symbolique réalisés aussi du bois sculptés avec dextérité pour être adaptés à des cérémonies rituelles. Les égyptologues formés dans les

**Les Africains qu'on a traités de sauvages, de cannibales, de singes pour expliquer leur mise en esclavage, ont beaucoup apporté aux traditions, sciences et arts des autres continents.**



grandes écoles européennes avant d'aller en terre africaine, ont une longue expérience des lectures de textes, signes anciens, sites historiques mais le décryptage des sculptures de l'Afrique ne semble pas avoir été accompli de manière parfaite, pour en dégager tous les messages iconiques qu'ils ont véhiculés depuis des siècles.

Les masques dont chaque vivant est encore porteur pour cacher son moi intérieur, doivent faire l'objet d'un travail d'exploration digne de ce nom par des équipes de philologues, sociolinguistes. Les études réalisées à ce jour ne

nous satisfont guère. Elles ont une valeur d'actualité indiscutable.

Malgré les difficultés que les Africains d'il y a des millénaires, ont rencontrées pour survivre, des artistes de grand talent se sont portés volontaires pour écrire l'histoire par sculptures artistiques interposées qu'il nous appartient aujourd'hui de déchiffrer à la manière de ceux qui font un travail de décryptage ou d'interprétation des tableaux de Picasso qui eux, ont le mérite de valoir des fortunes immenses contrairement aux créations artistiques de l'Afrique qui ont servi de source d'inspiration. Même la

culture grecque pourtant si florissante est née de l'influence africaine Hérodote s'est beaucoup intéressée à l'Afrique du Nord pour ses dieux, son histoire, ses parlers, ses vestiges les plus anciens.

Les peintures rupestres, les hiéroglyphes devraient exister à plusieurs milliers d'années avant cet ancêtre des historiens. Ainsi la pratique divinatoire employée dans la géomancie et l'activité du jeu à tablette nommé Mankala sont répandues dans le monde, via la Grèce, mais sont d'origine africaine. Hérodote avait des raisons d'ordre historique de parcourir la Libye, située à quelques centaines de kilomètres, sinon moins de la Grèce. On dit qu'Homère aurait visité la Tunisie qui devait être une terre à explorer. Ne peut-on pas parler d'origines africaines ou nord-africaines à propos des légendes d'Ulysse et de l'Iliade qu'Homère avait coutume de déclamer de place publique en place publique à la manière des aèdes d'antan. Certaines linguistes, particulièrement spécialisées en lexicologie, parlent d'origines africaines d'une proposition négligeable de vocabulaire grec. Certains toponymes, particulièrement ceux de la Crète, la plus proche de la Libye et de la Tunisie, auraient été empruntés à ces deux pays. Les noms d'Athéna et de l'Acropole seraient partis de l'Égypte ancienne.

La Grèce considérée comme le berceau de la pensée européenne aurait bénéficié de découvertes africaines pour les techniques de travail. On retrouve chez nous comme de l'autre côté de la Méditerranée des moulins traditionnels, des métiers à tisser, des charrettes pour les labours et de nombreux autres outils que les uns et les autres se disputent la paternité. On retrouve aussi des similitudes dans divers domaines comme la céramique, la production de l'huile d'olive et de nombreux rites accompagnant des travaux traditionnels.

**Abd Boumediene**

## Bibliothèque nationale d'Algérie

# Hommage à Mohia

Un hommage au dramaturge Mohia, est organisé par le Théâtre régionale Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, au niveau de la bibliothèque nationale d'El Hama à Alger, dans le cadre des activités marquant la rentrée culturelle 2020/2021, a indiqué, lundi, la direction de cet établissement culturel dans un communiqué. Cet hommage comporte deux ac-

tivités principales dont une exposition sur la vie et l'œuvre de ce dramaturge, poète et adaptateur de théâtre d'expression amazigh qui se tient du 26 de ce mois au 7 octobre prochain et une conférence sur le parcours théâtral de Mohia le 7 du mois prochain, et qui sera animée par Mouzarine Lamia (université de Tizi-Ouzou) et Nourredine Aït Slimane (poète et dramaturge),

a-t-on précisé de même source. Abdallah Mohand-Ouyahia connu sous le nom de Mohia, est né le 1<sup>er</sup> novembre 1954 à Azazga (Tizi-Ouzou). Après des études universitaires à Alger, il s'installa à Paris durant les années 1970 où il rejoint le groupe d'études berbères et se consacra à la production théâtrale en tamazight et aussi à l'adaptation d'illustres auteurs. Parmi ses

œuvres, «Si Pertuff», adaptation de la pièce «Tartuffe» de Molière, Muhend Ucaban adaptation de «Le ressuscité» de Lu Sin ou alors «Am win Yettrajun Rebbi» adaptée de la pièce de Samuel Bekett «En attendant Godot» ou encore «La jarre» de Luigi Pirandello. Il a été, également, l'auteur de poèmes interprétés par plusieurs chanteurs.

R. C.

# vie pratique

## nutrition



### Aliments à éviter pour lutter contre la cellulite

Certes, ce n'est pas en sirotant une infusion d'ortie affalée dans un transat entre deux poignées de pop-corn que votre cellulite disparaîtra. Vous l'avez compris, le combat contre la cellulite doit être mené sur tous les fronts. Certaines plantes peuvent vous donner un coup de pouce appréciable dans cette guerre contre l'ennemi, grâce à leurs propriétés drainantes et circulatoires.

#### Exercices anti-cellulite pour les cuisses

Pour des résultats visibles, effectuez ces exercices 3 à 5 fois par semaine. Évitez de manger dans les deux heures qui suivent la séance d'exercices : votre corps se trouvera obligé de puiser dans ses réserves, donc la masse graisseuse.

#### Exercice 1 : debout

Debout, jambes écartées, pieds tournés vers l'extérieur, bras tendus devant vous. Fléchissez les genoux et baissez le bassin sans vous cambrier, en gardant les pieds à plat sur le sol. Répétez 10 fois.

#### Exercice 2 : à quatre pattes

Placez-vous à quatre pattes, dos droit, tête dans le prolongement du cou, bras tendus à la verticale. Levez une jambe derrière vous, cuisse dans le prolongement du dos, genou plié à angle droit, pied flexé. Maintenez 5 secondes, et reposez la jambe. Répétez 10 fois et changez de jambe.

**Variante :** au lieu de lever la jambe à angle droit, tendez-la derrière vous, pied vers le sol.

#### Exercice 2 bis : à quatre pattes

Placez-vous à quatre pattes, dos droit, tête dans le prolongement du cou, bras tendus à la verticale. Tendez une jambe derrière vous, et effectuez de petits cercles, dans un sens puis dans l'autre. Faites 15 rotations et changez de jambe.

#### Exercice 2 ter : à quatre pattes

Placez-vous à quatre pattes, dos droit, tête dans le prolongement du cou, bras tendus à la verticale. Tendez une jambe sur le côté, pied vers le sol. Maintenez 5 secondes, et reposez la jambe. Répétez 10 fois et changez de jambe.

#### Exercice 3 : allongée sur le dos

Allongez-vous sur le dos, bras le long du corps, mains paumes au sol, plante des pieds au sol et jambes repliées. Levez votre bassin. Maintenez 5 secondes, et reposez lentement votre bassin au sol. Répétez 15 fois.

#### Exercice 4 : allongée sur le ventre

Allongez-vous sur le ventre, front sur vos mains, jambes tendues, pieds flexés, orteils au sol. Levez une jambe, en contractant vos fessiers. Répétez 10 fois et changez de jambe.

#### Exercice 5 : allongée sur le côté

Allongez-vous sur le côté, jambes tendues, buste droit. Levez une jambe à 45° et effectuez de petits cercles, dans un sens puis dans l'autre. Faites 15 rotations et changez de jambe.

#### Exercice 6 : assise en tailleur

Asseyez-vous en tailleur, plantes de pied l'une contre l'autre et tenues dans vos mains. Poussez les genoux vers le sol. Maintenez 5 secondes, et relâchez. Répétez 10 fois.

(Suite et fin)

## Météo



Mercredi 30 septembre  
28° C

→ Dans la journée : Partiellement nuageux max 28°C ressentie 24°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit : Partiellement nuageux min 20°C ressentie 20°C Vent modéré d'ouest

Alger : Lever du soleil : 06:33 Coucher du soleil : 18:45

### Comment se débarrasser d'un nœud musculaire ?

→ Dououreuses et désagréables, les contractures musculaires peuvent être soulagées en quelques gestes d'étirement et de massage.



Vous avez souffert d'un coup de stress au bureau ou vous avez trop sollicité votre dos pendant la séance de sport. Le lendemain, vous avez la sensation que vos muscles ont créé un gros nœud douloureux. Ces contractions involontaires font particulièrement mal lorsque vous appuyez dessus et, parfois, on peut même sentir une bosse. Qu'ils soient localisés au niveau de la nuque, du cou, des épaules ou du dos, il existe des techniques pour les détendre.

#### Les étirements

Pour soulager la douleur et assouplir le muscle avant de détendre la contracture, vous pouvez étirer la zone en question. Des mouvements de rotation et de haussement des épaules, le rapprochement des

omoplates, les roulades sur le dos et chaque position qui étire la zone douloureuse peuvent vous faire du bien. Attention toutefois à pratiquer ces gestes en douceur pour éviter de vous faire encore plus mal.

#### Les massages

Une des meilleures façons de relâcher la tension des muscles est de les masser. Si vous avez la possibilité, demandez à un professionnel d'insister sur le nœud, autrement vous pouvez essayer de le faire vous-même ou de demander à un ami si la zone à atteindre est compliquée. Exercez une pression légère du bout des doigts pour détendre les fibres musculaires, puis faites des mouvements circulaires et respirant profondément.

Une balle de tennis ou un accessoire d'automassage peuvent vous aider.

#### Les bons gestes

Des compresses froides sur le nœud musculaire soulagent la douleur en cas de traumatisme ou de blessure. Si, au contraire, la contracture est le résultat d'un effort trop important, privilégiez la chaleur et appliquez-y une bouillotte, ou prenez un bain. De manière générale, surveillez votre posture et évitez de rester statique pendant trop de temps en faisant des pauses régulières. La pratique du yoga peut aider à assouplir et détendre les muscles du dos. Si la douleur est trop importante et dure depuis plusieurs jours, prenez du paracétamol et consultez un médecin.

## Recette du jour

### SOUFFLÉ AU THON

#### INGRÉDIENTS

- 100 g de beurre
- 100 g de gruyère
- 4 œufs
- 100 g de farine
- 50 cl de lait
- 150 g de thon



#### PRÉPARATION

Préchauffer le four à 200°C. Faire une béchamel avec le beurre et la farine, puis rajouter le lait et les jaunes d'œufs, rajouter le thon, monter les blancs en neige, les incorporer délicatement à la préparation. Pour finir mettre dans un moule à souffler et faire cuire 50 mn.

### Horaires des prières

Mercredi 13 safar 1442 :  
30 septembre 2020  
Dhor .....12h50  
Asser .....16h38  
Maghreb .....18h45  
Icha .....21h52  
Jeudi 14 safar 1442 :  
1<sup>er</sup> octobre 2020  
Fedjr .....03h38

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

#### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

# sport

RC Relizane

## L'entraîneur Cherif El Ouezzani s'attend à une saison «très difficile»

→ Le nouvel entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzani a déclaré, lundi, qu'il s'attendait à une saison «très difficile» en Ligue 1 de football, surtout au vu du retard accusé dans le lancement des préparatifs du nouvel exercice, dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 novembre prochain.

«Nous sommes conscients des difficultés auxquelles nous allons faire face la saison prochaine, surtout que le championnat sera très long avec 20 clubs», a indiqué à l'APS, l'ex-directeur général du MC Oran. Le Rapid de Relizane retrouvera l'élite la saison à venir après trois exercices passés en Ligue 2. Ce club de l'Ouest du pays fait néanmoins face à des problèmes financiers exposant son effectif à un départ massif de ses joueurs.

«Je suis au courant de la situation financière difficile que traverse le Rapid et qui ne diffère pas trop de celle de la



■ Cherif El Ouezzani est habitué aux difficultés. (Photo > D. R.)

majorité des autres clubs. C'est ce qui explique du reste, le retard accusé par la plupart d'entre eux dans le lancement de la préparation d'intersaison. Le club aura aussi à faire des dépenses supplémentaires importantes dans le cadre des mesures préventives contre le coronavirus», a ajouté le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990.

Signataire dimanche d'un contrat d'une année, Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui succède à Youcef Bouzidi dont le bail n'a pas été prolongé, sera assisté par le même staff technique qu'il a composé la saison passée lors de son passage au Mouloudia d'Oran et qui compte Bachir Mecheri, Sebah Benyagoub et le préparateur des gardiens de but, Abdeslam Benabdallah, a-t-il fait savoir.

Il a, en outre, informé que le lancement des préparatifs de la nouvelle saison aura lieu samedi prochain, tout en programmant deux stages dans des lieux à déterminer. Côté effectif, Si Tahar Cherif El Ouezzani a souligné qu'il compte renforcer sa composante par de nouveaux joueurs, «de manière à mettre sur place une équipe homogène», tout en s'engageant à mettre son expérience au service de sa nouvelle formation, avec laquelle il souhaite rester «le plus longtemps possible».

R. S.

### La JS Kabylie achève son deuxième stage à Mostaganem

La JS Kabylie a achevé lundi son deuxième stage de préparation d'intersaison après une dizaine de jours de travail à Mostaganem. Les «Canaris» ont bouclé leur regroupement par un match d'application entre les joueurs, histoire de permettre au staff technique d'avoir une idée précise sur le niveau du groupe, tant sur le plan individuel que collectif, selon la page Facebook de la JSK.

Les coéquipiers de Rezki Hamroune avaient bénéficié d'un premier stage effectué à Akbou (Béjaïa) et basé essentiellement sur le volet physique, sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Mourad Karouf, en l'absence de l'entraîneur Yamen Zelfani, alors bloqué chez lui en Tunisie suite à la fermeture des frontières en raison de la pandémie de coronavirus. Depuis, il a été autorisé à rejoindre l'Algérie. En matière de recrutement, la formation kabyle a entamé le mercato d'été en force, en engageant plusieurs joueurs issus de différents paliers, dont Lyes Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), Juba Aguiieb (ES Ben Aknoun) et Ahmed Kerroum (ASM Oran).

En revanche, le club a libéré plusieurs éléments, à l'image de Taoufik Addadi, Taoufik Zeghdane et Nabil Saâdou, alors que le contrat d'Amir Belaïli n'a pas été renouvelé. ■

### Ligue 1

#### Le CS Constantine recrute le défenseur Guemroud

→ Le CS Constantine s'est attaché lundi les services du défenseur Mohamed Abdelali Guemroud pour les deux prochaines saisons en provenance de l'AS Aïn-M'lila, a indiqué le club de Ligue 1 de football.

L'arrière-droit de 26 ans a signé son contrat après avoir obtenu dimanche sa lettre de libération de la Chambre nationale de résolution des litiges qu'il a saisie pour un différend avec la direction de l'ASAM.

Le recrutement de Guemroud vient pallier le départ du défenseur international Hocine Benayada, en fin de contrat avec le CSC, vers le Club Africain (Ligue 1/Tunisie).

Il est la 9<sup>e</sup> recrue estivale des «Sanafir» après les défenseurs Chamseddine Derradji (NC Magra), Idir Mokkeddem et

Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), les milieux de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran) et Brahim Dib (AS Aïn-M'lila) ainsi que les attaquants Fayek Amrane (CA Batna), Lyes Yaïche (USM Alger) et Aymen Issad Lakdja (NC Magra).

Outre Benayada, ils ont perdu aussi les services de l'avant-centre Ismaïl Belkacemi, parti à l'USMA et résilié les contrats du milieu offensif Abou Sofiane Balegh, de l'attaquant Youcef Chibane et du défenseur Islam Herida.

Pour rappel, les «Clubistes» ont enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. ■

### Ligue 1 française

#### Les Algériens Delort et Ferhat sur la 3<sup>e</sup> marche du podium

→ Les attaquants algériens de Montpellier et Nîmes, Andy Delort et Zinedine Ferhat se partagent, ex aequo, la troisième place au classement des meilleurs buteurs de Ligue 1, en compagnie du Lenois Knepe Ganago, avec quatre réalisations chacun. Outre leur réalisme devant le but, les deux internationaux algériens ont également été passeurs décisifs, puisque Ferhat a délivré sa première offrande dans cet exercice 21020-2021, alors que Delort en compte déjà deux.

Côté temps de jeu, c'est l'ex-Usmiste Zinedine Ferhat qui a été le plus utilisé par son entraîneur en ce début de saison, puisqu'il a joué 450 minutes en cinq journées, alors que Delort, qui a été touché par le coronavirus, se contente pour le moment de 319 minutes. ■

l'Olympique Lyonnais, Memphis Depay, qui caracole en tête de ce classement des meilleurs buteurs de Ligue 1, en compagnie du Lenois Knepe Ganago, avec quatre réalisations chacun.

Outre leur réalisme devant le but, les deux internationaux algériens ont également été passeurs décisifs, puisque Ferhat a délivré sa première offrande dans cet exercice 21020-2021, alors que Delort en compte déjà deux.

Côté temps de jeu, c'est l'ex-Usmiste Zinedine Ferhat qui a été le plus utilisé par son entraîneur en ce début de saison, puisqu'il a joué 450 minutes en cinq journées, alors que Delort, qui a été touché par le coronavirus, se contente pour le moment de 319 minutes. ■

### EN DEUX MOTS

#### Le milieu de terrain Ben Abdi opte pour la JS Kabylie

Le milieu de terrain du MO Béjaïa, Aziz Ben Abdi, a signé lundi un contrat de trois ans en faveur de la JS Kabylie, a annoncé le pensionnaire de Ligue 1 de football.

«La JSK a le plaisir d'annoncer l'engagement d'une nouvelle recrue. Il s'agit d'Aziz Ben Abdi. Le désormais ex-milieu de terrain défensif du MO Béjaïa a paraphé un contrat de trois ans, après avoir passé tous les examens médicaux avec succès», a écrit le club du Djurdjura dans un communiqué.

Selon la même source, l'ancien sociétaire du RC Kouba et de l'USM Blida a récupéré dimanche sa lettre de libération.

Ben Abdi s'ajoute aux autres recrues venues de différents paliers renforcer les rangs de la JSK durant ce mercato estival, à l'image de Lyes Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), Juba Aguiieb (ES Ben Aknoun) et Ahmed Kerroum (ASM Oran). Par ailleurs, les «Jaune et Vert» ont achevé lundi leur deuxième stage de préparation d'intersaison après une dizaine de jours de travail à Mostaganem. Les coéquipiers de Rezki Hamroune avaient entamé leur préparation à Akbou (Béjaïa) avec un premier stage basé essentiellement sur le volet physique.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Transfert**

Le milieu de terrain Ben Abdi opte pour la JS Kabylie

**le match à suivre**

**Rencontre amicale**

Algérie-Mexique le 13 octobre aux Pays-Bas

**football**

**Ligue 1 française**

Les Algériens Delort et Ferhat sur la 3<sup>e</sup> marche du podium

# Eviter une saison sportive de doute

→ **Quelques présidents de clubs de la Ligue 1 veulent rencontrer au plus vite le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi. Objet ? Faire part de leur désapprobation quant au championnat à 38 journées. Oui. Ils avaient pourtant donné leur accord lors de la réunion organisée par la FAF le 25 août dernier. Mais le goût n'est plus même. Ils veulent réduire le nombre de journées, et cela devra se faire avant le 20 novembre, date du coup d'envoi de la nouvelle version à 20 clubs. Que s'est-il donc passé pour avoir changé d'avis ?**

Osons poser quelques questions simples liées à la gestion du football en général ou simplement à celles des clubs. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui ? Est-ce la venue de nouveaux styles de gestion auquel le football ne s'y adapte pas, ou alors, c'est le football qui est en retard par rapport à ce nouveau style de gestion des clubs ? Les réunions avec l'instance nationale de football avaient permis aux participants de se projeter sur des analyses globales qui s'ouvriraient sur des commentaires par rapport aux propositions faites par la FAF. Ils étaient nombreux à avoir applaudi les propositions de changement contre une minorité qui l'avait fait savoir dans la salle, pas à l'extérieur. On aura pourtant tout dit et tout écrit sur cette question, et



■ Les présidents étaient pourtant d'accord pour un championnat à 38 journées.

(Photo > D. R.)

des spécialistes avaient même donné du poids à cette nouvelle feuille de route de la FAF. La FIFA a été consultée avant d'afficher par la suite 3 propositions qu'elle a fini par exposer aux clubs pour un choix. Il y a l'option de 38 journées. Ensuite jouer une phase aller, soit 19 matches, «programmer ensuite un play-off entre les 10 premiers clubs, alors que les 10 derniers joueront un play-down. Deux mini-championnats qui se joueraient en 9 rencontres, à l'issue desquelles seront connus les noms du vainqueur du championnat, ceux qualifiés pour des compétitions internationales et l'identité des relégués».

**Football un business tentaculaire.**

La troisième proposition ? Un demi-championnat qui sera marqué par une phase aller qui «suffirait pour distribuer les prix et tout finir dans les meilleurs délais». La troisième option est vite adoptée pour diverses raisons, dont la principale est liée au Covid-19. Il ne fallait pas crier victoire puisque une option FIFA vient semer un doute et donner raisons aux clubs qui ne voulaient pas de ces 38 journées. La proposition, loin d'être un impératif, consiste

à permettre aux championnats nationaux de se dérouler en une seule phase aller, avec par la suite un play-off pour déterminer les lauréats et les relégués. Voilà une belle histoire de gestion à ne surtout pas raconter aux générations futures. Les étapes que vit quotidiennement le football se complètent mais ne se différencient pas. C'est ce qui invite le spécialiste du football à s'interroger sur le pourquoi de cela. La valeur d'un club de football ne dépend pas seulement de ses performances sportives mais aussi de l'intelligence de ses gestionnaires. Cette première sortie avec un nombre réduit de clubs ferait d'elle, selon certains analystes un exercice à effacer ou à compléter par la suite. On oublie que le football est plus qu'un jeu, il est aujourd'hui considéré comme un business tentaculaire «les gestionnaires savent qu'ils sont condamnés à gagner toutes les parties, non seulement en score, mais surtout en innovation de stratégies, notamment celles du marketing et de la communication». Il est démontré que si les gestionnaires ne se battent pas contre les mauvaises idées, ce sera alors elles qui se battent contre le football.

**Comment sera-t-il géré ?**

Comme l'explique l'économiste, chroniqueur de RMC Sport, Pascal Perri, on peut assimiler la valorisation d'une entité sportive à une «véritable entreprise où l'approche est immatérielle. Quand une entreprise rentre sur un nouveau marché, elle répond aux besoins d'un client. Là, c'est différent, on est dans l'appréciation en fonction d'une perspective de résultats sportifs et d'un rayonnement». Comment sera dirigé le championnat national qui rentre en lice dès novembre ? Les présidents sauront-ils tourner le dos à leurs revendications et s'engager dans les compétitions ou feront-ils retarder, une nouvelle fois, le coup d'envoi ? Une pareille situation ne fera que fragiliser davantage la marque du football national.

**H. Hichem**

**A voir**

■ BeIN Sports 2 : Real Madrid - Real Valladolid à 20h30

■ BeIN Sports 3 : Lazio Rome - Atalanta Bergame à 19h45

**La Der**

La sélection algérienne de football affrontera son homologue mexicaine le 13 octobre au stade Cars-Jeans de La Haye (Pays-Bas) à 21h locales (20h algériennes), dans le cadre de son prochain stage, a annoncé lundi la Fédération algérienne. Il s'agit du deuxième match que joueront les «Verts» durant la prochaine fenêtre internationale d'octobre, après l'officialisation, vendredi, de la rencontre amicale contre le Nigeria, le 9 du même mois au stade Jacques-Lemans Arena à Sankt Veit an der Glan (Autriche). La confrontation contre le Mexique est la deuxième dans l'histoire des deux sélections après celle de 1985 dans le

**Algérie-Mexique le 13 octobre aux Pays-Bas en amical**

cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986 où les «Aztèques» l'avaient emporté 2 à 0 à Mexico. La FAF a expliqué sur son site «avoir dû attendre l'officialisation des deux matches avant de communiquer compte-tenu des autorisations à obtenir auprès des fédérations concernées, notamment la KNVB, et les villes hôtes dans un contexte exceptionnel, marqué par la pandémie de Covid-19».

Selon l'instance fédérale, elle a reçu «plusieurs propositions de différentes fédérations» pour disputer des rencontres amicales en Europe durant la date FIFA d'octobre 2020,

mais qu'à la fin, elle «a choisi le Nigeria et le Mexique». Inactive depuis novembre 2019 en raison du Covid-19, l'équipe nationale reprendra la compétition officielle en novembre prochain avec au menu la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.

Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021 en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).